

RENCONTRE AVEC

ALEXANDRE GENNARO,
maire de La Ravoire

Élu en 2020, Alexandre Gennaro évoque les grands dossiers concernant La Ravoire, l'une des communes les plus peuplées de l'agglomération chambérienne. Il évoque aussi les difficultés du mandat de maire, qui augmentent au fil des années et des différentes réformes.



Z. DR

« Les maires ont perdu du pouvoir d'action directe »

Une commune qui grandit

« La Ravoire est la troisième plus grande commune de l'agglomération chambérienne en termes de population, et la cinquième de Savoie. Nous sommes en attente des derniers chiffres du recensement, mais nous approchons des 10 000 habitants. Notre commune tire sa force d'être divisée en trois tiers : un tiers d'entreprises et de zones économiques, un tiers d'habitations et un tiers de zones naturelles ou agricoles. La Ravoire compte ainsi de très nombreux emplois sur son territoire, ce qui permet aux personnes qui habitent la commune de pouvoir également y travailler, ce qui représente là aussi un atout non négligeable. Le tissu scolaire est fort, avec deux lycées, deux collèges et trois écoles primaires, ce qui représente près de 3 000 élèves en tout. Enfin, le tissu associatif est très important, avec de nombreux équipements culturels et sportifs qui permettent une multitude d'activités et d'animations. »

Des projets structurants

« Sur le mandat actuel, il y a deux projets qui sortent particulièrement du lot et qui sont d'importance pour La Ravoire. Le premier, c'est le nouveau terrain de rugby, livré en 2023, qui est d'une grande qualité et qui permettra au club de se développer. Il a même accueilli l'équipe nationale de rugby des Tonga pour

des entraînements (NDLR : avant leur match contre les États-Unis joué à Chambéry en novembre dernier). Le second projet est celui de la nouvelle médiathèque, qui était une promesse lors de la campagne électorale. Nous avons acquis les locaux et désormais les travaux se sont engagés, avec une livraison estimée pour 2025, voire 2026 s'ils prennent un peu de retard. Enfin, après de nombreux échanges avec les habitants, il a été jugé que le rythme des chantiers d'aménagement de la ZAC Valmar était trop élevé, et qu'il fallait ralentir un peu les opérations. Nous avons donc discuté avec l'aménageur et nous allons modifier le plan local d'urbanisme. »

Une capacité d'action entravée

« Au fur et à mesure, les maires ont perdu du pouvoir d'action directe. Financièrement parlant, les différents coups de rabet n'aident pas, le seul levier qu'il nous reste est finalement la part communale de la taxe foncière. Mais à La Ravoire, nous avons fait le choix de ne pas l'augmenter, et elle a même baissé de 6 % sur le mandat. On ne pourra cependant pas nous enlever la proximité avec les habitants et le fait que les maires et les élus municipaux sont leur premier relais. C'est clairement ce qui aide à garder le cap. » ●

PROPOS RECUEILLIS PAR BENJAMIN LECOUTURIER



Une cité animée, toute l'année

L'un des objectifs du mandat d'Alexandre Gennaro était de mettre en place un certain nombre d'actions pour que La Ravoire ne tombe pas dans la catégorie

des « cités-dortoirs ». « Nous avons mis sur pied un programme d'animations sur toute l'année, en complément de ce qui est déjà mis en place par nos associa-

tions, pour qu'il se passe toujours quelque chose dans la commune et que l'on puisse avoir des idées de sorties ou d'activités », détaille Alexandre Gennaro.